

Etat au 02 octobre 2012

3 chambres sur 4 déjà homologuées mais seulement moins de 3 emplacements sur 10

Pour l'hôtellerie traditionnelle, la Champagne-Ardenne compte 202 hôtels déjà homologués soit 68% de ces établissements (référence au parc au 01/01/2011).

3 chambres sur 4 sont déjà homologuées. Ce sont plus particulièrement les hôtels de chaine et les établissements haut-de-gamme qui sont entrés dans le dispositif en premier. A présent, les choses tendent à s'équilibrer.

La Marne est le département qui est le plus avancé avec près de 86% des chambres homologuées. Mais, c'est la ville de Troyes, avec près de 97% de ses chambres, qui s'affichent en exemple.

A l'inverse, en Haute-Marne, moins d'un hôtel sur deux n'est pas encore rentré dans le nouveau classement.

En l'état actuel, le nouveau classement a entraîné une montée en gamme du parc : 48% des chambres sont des 3 étoiles. A présent, plus de 6 chambres d'hôtels sur 10 en

Champagne-Ardenne appartiennent à un établissement haut-de-gamme.

On peut s'interroger d'un éventuel impact sur le niveau des prix à terme.

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [champagne Ardenne Etat davancement de la modernisation du parc des hébergements](#)